

Messieurs les Présidents,

Cher(e)s parlementaires,

Dans le cadre de la crise sanitaire que nous traversons, de nombreuses associations nous interrogent concernant les mesures d'aide économique mises en place. Afin de vous aider à leur répondre, vous trouverez ci-joint pour rappel un lien utile les détaillant :

- <https://associations.gouv.fr/les-aides-et-appuis-exceptionnels-aux-entreprises-accessibles-aux-associations-employeuses-et-a-leurs-salaries.html>

Comme l'ensemble du Gouvernement, Gabriel ATTAL et le secrétariat d'Etat en charge de la jeunesse et de la vie associative restent mobilisés pour lutter contre le virus du Covid - 19. De nouvelles mesures seront annoncées prochainement par le gouvernement afin de garantir la solidarité nationale sur l'ensemble du territoire.

Nous reviendrons vers vous dans les meilleurs délais afin de vous les présenter.

Respectueusement.

Jeremy COSTE

Chef de cabinet du Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Education Nationale et de la Jeunesse

Hôtel de Rochechouart – Cabinet du Ministre

110 rue de Grenelle

Téléphone : 01 55 55 50 92 / jeremy.coste@education.gouv.fr